

# **COMMISSION PERMANENTE**

REUNION DU 13 AVRIL 2023

**RAPPORT DE MONSIEUR**  
**LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**GRUPPAMENTU DI CUMANDE CULLETTIVITÀ DI  
CORSICA - CASA DI E PERSONE SVANTAGHJATE DI A  
CULLETTIVITÀ DI CORSICA - (MDPH IN FRANCESE),  
SPESE DI SPIAZZAMENTU**

**GROUPEMENT DE COMMANDES COLLECTIVITÉ DE  
CORSE - MAISON DES PERSONNES HANDICAPÉES DE LA  
COLLECTIVITÉ DE CORSE MDPHCC (FRAIS DE  
DÉPLACEMENT)**

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

La Collectivité de Corse s'apprête à procéder au lancement des marchés relatifs à la prise en charge des frais de transport et hébergement en ce sens que la consommation des crédits sur le marché en cours parviendra à son terme avant l'échéance prévue.

Dans ces conditions, les demandes des agents ne pourront plus être prises en charge.

Aussi, afin d'éviter une rupture de cette prise en charge, il convient de relancer un nouveau marché dans les meilleurs délais.

En application de l'article L. 2113.6 et suivants du code de la commande publique, il vous est proposé de constituer pour cette nouvelle consultation, un nouveau groupement de commandes entre la Collectivité de Corse et la Maison des Personnes Handicapées de la Collectivité de Corse. Ce groupement permettra de réaliser des économies d'échelle et de rationaliser l'action administrative en ne lançant qu'une seule consultation au lieu de deux.

Les modalités sont les suivantes :

- La CdC assure le rôle de coordonnateur du groupement de commandes.
- Le coordonnateur mène, dans le respect des règles prévues par le code de la commande publique, la procédure de passation du marché jusqu'à son attribution, à savoir :
  - Définition du besoin ;
  - Choix de la procédure ;
  - Rédaction du dossier de consultation ;
  - Publication ;
  - Réception et analyse des offres ;
  - Organisation de la Commission d'Appel d'Offres et attribution.
- Le titulaire est choisi par la Commission d'Appel d'Offres du coordonnateur du groupement de commandes ;
- Après l'attribution, chaque membre du groupement signe avec le titulaire désigné son propre marché, le notifie et en gère l'exécution.

À titre d'information l'estimation des besoins annuels se décompose comme suit :

Transport et Hébergement MPHCC : environ 30 000 euros

Transport et Hébergement CdC : environ 440 000 euros

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.